

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Caprice modèle 1BN35 (8 places)	CH 0333 64
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. warren, Michigan (USA)		
Identification	"Caprice 1BN35" et "CH 0333 64" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	"1N35L.." devant le No du châssis		
N° du châssis	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile		
Ident. du moteur	à gauche, derrière le pare-brise		
Importateur princ.	" L " à droite, latéralement sur le bloc, derrière la première bougie (frappé par l'importateur)		
Véhicule homologué	GENERAL MOTORS SUISSE SA., Salzhaustrasse 21, 2501 Bienne		
	Signes fixes dans code du type 1N35L.. / 1BN35		

Chassis	Moteur		
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique		
Transmission	boîte automatique		
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp, interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues		
Frein auxiliaire	AV= soupape de dosage AR= limiteur		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Ralentisseur	identique au frein auxiliaire		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin combinée		
	Marque	Type	V8-350 4bbl(L)
	Construction	Temps	4
	Carburant	Position	avant
	Refroidis.	Nombre cylindr.	8
	Aléstage	Course	88,39
	Cylindrée	CV-impôt	29,18
	Puissance en CV	à U/min	3000
	Bruit	dB/A à t/min	3800
	Silencieux	1 = 540 x 290 x 130 mm	
	Mesure des gaz	ECE-15 *	
	Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D	

Carrosserie	limousine (combi)		
Nombre de portes	5	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c **	Rétroviseur	gauche + droite
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction et de la boîte C.V.		
Nombre de places	t 8	av 3	centre 3
			ar 2
Dimensions	Int.	ext.	
Longueur		5520	Empattements 2945
Largeur		2020	/
Hauteur		1480	Voie av 1580 ar 1630
Porte à faux	lat.		Voies av - ar -
	av	1035	ar -
	ar	1540	Braquage g 12100 d 12500
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
	Poids	avant	arrière
	Poids à vide	1005	1020
	Charge utile	135	425
	Poids total	1140	1445
	Garantie fabr.	2599	
	Dimens. pneus	HR 78 - 15	HR 78 - 15
	Ply / bar	R / 1,7	R / 2,1
	Charge	1370	1550
	pour V max	selon la marque, minimum 173 km/h	
	Garantie poids remorquable avec frein	1921	
	Garantie poids remorquable sans frein	454	
	Garantie poids de l'ensemble	-	
	Poids remorquable testé	-	
	Vitesse maximale selon le constructeur	173 km/h	
	Vitesse maximale testée	-	

Équipement §) 4/ SEALED BEAM SAE H.,. ou DOT H.,. 2/1A + 2/2A
 Feux de route 2/ SEALED BEAM SAE H.,. ou DOT H.,. 2A
 Feux de croisement IP 77 GUIDE 1B DOT
 Feux de position DOT A(2)I(2)R(2)S(2)T A(2)P2 77 GUIDE 1BS
 Feux rouges DOT A(2)I(2)R(2)S(2)T A(2)P2 77 GUIDE 1BS
 Feux stop voir feux pos.
 Clignoteurs av AP277KBC1B2 ar voir feux rouges
 Catadioptres av AV + AR ar SAE A-68 DOT
 Feux de gabarit av _____ ar oui
 Feux complément _____
 Eclairage plaque 1/ au centre sous le pare-chocs
 Essuie-glace 2/ balais avec lave-glace
 Avertisseurs DELCO REMY "D" + "F"
ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type CHEVROLET Caprice
 Homologation N° CH 0333 64
 Carrosserie limousine
 Places total 8 avant 3
 Poids à vide 2025 Carburant B
 Charge utile - CV-impôt 29,18
 Poids total 2599 Cylindrée 5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des pax : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, sur montant de porte.
 **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
 +) Variante de pneus : 215 SR 15 AV 1190 (1,6) AR 1490 (2,1) V-max. 180 km/h
 235/70 SR 15 1140 (1,7) 1490 (2,3) 180 km/h.
 ++) Charge utile : ne doit pas être notée, vu que le centre de gravité du pont de charge se trouve derrière l'essieu arrière.

§) Modifications par l'importateur:

- les ampoules orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacées par des blanches;
- les feux de gabarit AV doivent être débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent brûler simultanément;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- l'emblème de la marque, sur le capot peut être admis (figurine entourée d'un anneau).

Possibilité d'ouverture de la porte arrière depuis l'intérieur:

- peut être ouverte après avoir baissé la glace arrière; la commande électrique servant à ouvrir la fenêtre se trouve à côté de la troisième banquette et ne doit pas être branchée sur l'allumage.

A noter dans le permis de circulation:

- (102) - Charge utile de la galerie, maximum 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 06.12.76

Homologation fédérale des types de véhicules